





discuter avec les électeurs de certaines questions. Des campagnes de diffamation et des propos incendiaires ont été observés sur plusieurs pages soutenant des candidats aux élections présidentielles et législatives, bien que les affiliations de ces pages restent incertaines. La majorité des partis observés par le Centre Carter ont violé la période de silence électoral en publiant des publicités sponsorisées sur les pages du parti ou des pages de soutien le samedi et le jour du scrutin.

## **Contexte**

Le Centre Carter opère en Tunisie depuis 2011. Il a observé les élections de l'Assemblée nationale constituante de 2011 et les élections présidentielles et législatives de 2014, ainsi que le processus d'élaboration de la constitution qui a abouti à l'adoption de la constitution en janvier 2014.

Pour ces élections, le Centre Carter a déployé une équipe cadre en mai 2019. À la mi-juillet, le Centre - en collaboration avec l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique - a déployé 16 observateurs